

## **Compte-rendu de l'Assemblée Générale du CT FFME 25**

Le mercredi 16 octobre 2024 à 19h00  
Salle Marie Paradis - 13 Avenue Léo Lagrange – 25000 BESANCON

### **Présents :**

BARBIER Daniel - *CT FFME 25 / USB MONTAGNE*  
BLANCHON Gilles - *CT FFME 25*  
DELACHAUX Nicolas - *LES TICHODROMES*  
GRISON Oriane - *CT FFME 25 / USB MONTAGNE*  
GUILLOT François - *LIGUE BFC*  
KANIA Xavier - *LA VOUIVRE*  
KIENE Jérôme - *CT FFME 25 / CLUB RUDIPONTAIN PONT DE ROIDE*  
LARDIER Fabien – *GAHM*  
PAILLARD Stephan - *CT FFME 25 / VERTICOOL*  
SIMON Eric - *ENTRE TEMPS ESCALADE*  
VERAT Virginie - *CT FFME 25 / ENTRE-TEMPS*

### **Excusés :**

BOUCHAN Luc PAS DE LEZARD

### **Ordre du jour :**

1. Bilan olympiade
2. Election générale du comité directeur
3. Election du bureau.
4. Projet d'actions 2025
5. Questions diverses.

### **Quorum :**

Il est atteint avec la présence de 8 clubs sur 10 représentant 1279 /1387 licenciés.  
Le président du CT FFME 25 remercie l'association Entre-Temps d'accueillir cette AG dans leurs locaux.

Club	Nb licenciée saison 2023-2024	Présent	Nb voix
U.S.B. MONTAGNE	187	oui	187
GROUPE ALPIN HTE MONTAGNE	133	oui	133
FROGGLE ROC	77	non	
VERTICOOL	62	oui	62
LES TICHODROMES	119	oui	119
EDENROC	31	non	
ENTRE-TEMPS	631	oui	631
LA VOUIVRE	48	oui	48
PAS DE LEZARD	41	Non (procuration)	41
CLUB D'ESCALADE RUDIPONTAIN	58	oui	58
<b>TOTAL</b>	<b>1387</b>		<b>1279</b>

## 1. Bilan olympiade

### 1.1 Poste d'agent de développement :

Pérennisation du poste de Gilles Blanchon et financement de ce dernier par :

- des subventions (10%),
- des prestations d'encadrements et de formations fédérales et professionnelles réalisées en interne ou en externe (25%),
- des prestations de contrôle et d'entretien des SNE (20%)
- la recette des ventes de topo guide (25%)
- la participation de 7.25 euros de chaque licencié sur la licence annuelle (20%).

Réflexion en 2024 sur l'embauche d'un deuxième salarié pour épauler Gilles Blanchon dans ses missions et pour remplacer ce dernier à la suite de son départ en retraite prévu début 2027. La proposition faite à Quentin Steiner de l'embaucher à mi-temps en CDI début novembre a été acceptée. Son embauche sera effective à partir du 04 novembre 2024.

### 1.2 Gestion des SNE

A partir de 2021, réunions avec les collectivités pour expliquer la nouvelle politique SNE de la FFME et ses conséquences sur la gestion à venir -> Partage des responsabilités et prise de la compétence escalade par les collectivités.

Résiliation de l'ensemble des conventions avant fin 2022 -> un seul site interdit à la pratique : porche de la Sarrazine

Proposition de contrat de contrôle et d'entretien : 3 cocom (Doubs Baumois, Portes du Haut Doubs et Pays de Maïche) et une commune (Ornans) ont validé les devis pour un montant de 30000 €. Pas d'avancé pour les communes de Rurey et Pont de Roide.

Panneau d'information : Devis validé par le cocom des Portes du Haut Doubs pour 5100 €.

Équipement d'un nouveau site, le trou de Gourgouton, un nouveau secteur, la vire aux escargots et environ 100 nouvelles voies.

Problèmes récents à régler sur les sites de la Breme et de Punay.

### **1.3 Topo guide :**

Edition du topo départemental au printemps 2022, un grand bravo à Gilles pour l'énorme travail accompli et la qualité de ce document et merci également à toutes les personnes qui l'ont aidé. Edition de 3500 exemplaires et 2465 exemplaires vendus à ce jour dont 1500 exemplaires en 2022, 500 en 2023 et autant en 2024. Réédition à prévoir fin 2026.

Autres Topos : Reste 400 ex de celui de Baume les Dames, 800 ex de celui de Rurey et 950 ex de celui de Clémont. Vente au compte-goutte ! Topos offerts lors de compétitions régionales.

### **1.4 Equipe départementale jeunes :**

Créé en 2024 et regroupant 14 jeunes, encadrée par Quentin Steiner. Objectifs : proposer des sorties le week-end dans les salles des régions voisines ainsi qu'une semaine « grimpe » dans les alpes en été.

### **1.5 Coupe de Franche Comté :**

Objectif d'homogénéiser le circuit de compétition et d'apporter une aide organisationnelle et logistique aux clubs organisateurs. Animation par Quentin Steiner

- Le Président souhaitait remercier les membres du comité directeur pour leur investissement durant cette olympiade ainsi que Gilles Blanchon pour la qualité et le sérieux des actions réalisées.

## **2. Election du comité directeur**

Le comité directeur doit être composé de 14 membres maximum dont 40% de femme. Deux candidatures féminines ont été transmises, celles de Virginie Verat et Oriane Grison ainsi que trois masculines : Daniel Barbier, Jerome Kiene et Stephan Paillard.

Ce nouveau comité directeur qui est identique au précédent a été élu à l'unanimité.

Afin d'étoffer ce comité directeur, il est demandé à chaque président d'essayer d'éveiller la motivation de leurs licenciées respectives pour une intégration qui pourra se faire lors de l'AG de février 2025.

## **3. Election du Bureau**

Les postes ont été repris à l'identique :

Président : Stephan PAILLARD

Vice-Présidente : Virginie VERAT

Secrétaire : Oriane GRISON

Trésorier : Daniel BARBIER

## **4. Projets d'actions nouvelle olympiade**

Afin de donner des pistes de travail sur les actions à mener, il a été demandé aux Présidents de clubs présents de nous faire part des leurs attentes :

- Réalisation d'un additif des nouvelles voies sur le site du CT avant la réédition du topo départemental prévue fin 2026.
- Améliorer l'identification des secteurs sur les SNE dont les noms de voies ne sont pas inscrits au pied de falaise.
- Possibilité de proposer des formations SAE et SNE en plus de celles aux programmes aux clubs qui en feraient la demande.
- Réflexion concernant l'essoufflement du bénévolat au niveau de l'encadrement et de la possibilité d'avoir recours à des étudiants en STAPS pour y remédier.

## **5. Questions diverses :**

Désignation des délégués qui voteront lors de l'Assemblée générale électorale pour en élire le Conseil d'administration de la FFME.

Titulaires : Daniel BARBIER et Stephan PAILLARD

Suppléantes : Oriane GRISON et Virginie VERAT

L'ordre du jour étant épuisé, le président a levé la séance à 21h30 et une collation est offerte.